



Mamirolle

Actus

N°28 - Avril 2017

Quel devenir pour Familles Rurales ?



Mamirolle est un village vivant et attractif grâce notamment à ses associations qui proposent activités et animations. Nous avons besoin de vous pour continuer et maintenir les activités proposées par Familles Rurales Association de Mamirolle (FRAM).

En effet, l'association de Mamirolle met en place chaque année des activités pour le plus grand nombre - **160 familles adhérentes** - **240 personnes inscrites aux ateliers**.

Derrière chaque activité se cache un bénévole qui organise, avec l'intervenant, l'année et ses temps forts.

Aujourd'hui, nous sommes 15 bénévoles pour faire fonctionner l'association, ce qui est insuffisant.

Le bureau de l'association est statutairement composé de 6 membres, ce qui permet de se répartir le travail et d'avoir une dynamique de groupe avec des projets. **Actuellement, nous ne sommes plus que 3 pour piloter l'association** - l'arrivée de membres supplémentaires donnerait un souffle nouveau à l'association et permettrait d'en partager la gestion. D'autant plus que **5 membres** du conseil d'administration présents depuis de nombreuses années

souhaiteraient transmettre leur expérience. Au total, **il manque 8 personnes** pour faire tourner l'association.

Mais comment partir lorsque personne ne veut reprendre la suite ? Abandonner l'association au risque de la voir disparaître ou continuer à effectif restreint au risque de s'épuiser... Je ne peux m'y résoudre et c'est pourquoi je lance cet appel pressant.

Par le passé, l'association a déjà été en danger d'extinction. Je crois que le cas se présente à nouveau.

Alors pour que Familles Rurales puisse continuer, il est

nécessaire que les adhérents ainsi que des volontaires viennent à l'Assemblée Générale le 7 avril prochain à 20h00 à l'ancienne mairie et que certains d'entre eux se proposent comme bénévoles.

L'investissement personnel n'est pas lourd s'il est partagé. Il est largement compensé par la richesse humaine qu'il procure. Les rencontres, les projets, l'organisation de différentes manifestations, le fonctionnement d'une association apportent une expérience humaine et technique qui peut être valorisée dans son parcours

personnel et qui est source de reconnaissance.

Je reste à votre disposition pour en parler. Vous pouvez me contacter par mail jpdescou@yahoo.fr ou au 03.81.55.52.74.

Merci pour l'attention portée à cet appel.

Jean Pascal Descourvières,
Président de FRAM

Activités proposées par FRAM pour la saison 2016/2017

Ludothèque - Danse enfants - Théâtre enfants
Atelier création - Atelier couture - Chorale
« Au Fil des Chants » - Chorale Sopralti -
Gymnastique Tonic - Stretching - Gym Pilates
Yoga - Step.

Familles Rurales gère également la bibliothèque « Ma Bulle ».

L'association est membre fondateur de l'Ecole de Musique du Plateau.

Des conférences pour le soutien à la parentalité sont organisées chaque année en partenariat avec Familles Rurales de Saône.

Les municipales

Conseil municipal du 21/02/17
Etat Civil
Info Radar
Echos du recensement
Sécurité routière : Casque de vélo

Les associatives

Appel à bénévoles de FRAM
Concerts Ecole de Musique
Appel à bénévoles Bébé-livres
Echanges Intergénérationnels
Animation Poisson d'Avril
Enquête Atelier d'écriture
Visite de Mamirolle

Les entrepreneurs

Soutenir «Subtile Idée»
Menuisier de A à Z

Conseil Municipal du 21/02/2017

Budget Assainissement : ouverture de crédits par anticipation

Préalablement au vote du budget primitif 2017, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice.

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent..... ».

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget assainissement à hauteur de 45 000 €.

Budget Forêt : ouverture de crédits par anticipation

Préalablement au vote du budget primitif 2017, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice.

Sur le chapitre 21, le budgétisé de l'année 2016 est de 47597.60 €

En application de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget forêt à hauteur de 3 000 €.

Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe et création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Conformément à l'art. 34 de la loi du 26/01/1984, il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

L'avancement de grade est la promotion d'un fonctionnaire à un grade supérieur d'un même cadre d'emploi. Le Conseil Municipal supprime le poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe et crée un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à compter du 01/03/2017.

Suppression d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe et création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe

Conformément à l'art. 34 de la loi du 26/01/1984, il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des

services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

L'avancement de grade est la promotion d'un fonctionnaire à un grade supérieur d'un même cadre d'emploi.

Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste de rédacteur principal de 2ème classe et de créer un poste de rédacteur principal de 1ère classe à compter du 01/03/2017.

Galerie commerciale : révision des loyers

Par délibération en date du 30/01/2015, le Conseil Municipal a décidé de ne pas procéder, durant 2 années supplémentaires, à la révision des loyers suivant l'indice de la construction à compter du 1er janvier 2015 afin d'aider les petits commerces en difficulté.

En conséquence, cette mesure arrivant à échéance le 01/01/2017, le Conseil Municipal décide par 16 voix POUR et une voix CONTRE :

- de ne pas procéder à la révision des loyers suivant l'indice de référence des loyers durant une année supplémentaire à compter du 01/01/2017,
- que cette révision s'opérera le 01/01/2018 au regard du nouvel indice en vigueur à cette date.

FRANCAS : signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens

La commune a signé, en février 2015, avec l'association Les Francas du Doubs, une convention d'objectifs et de moyens pour l'animation et la gestion du centre de loisirs éducatifs périscolaire et extrascolaire pour les enfants d'âge maternel et primaire. Cette nouvelle convention fait état du versement de l'intégralité de la participation communale à l'association en année N alors que la convention précédente 2011 – 2014 faisait état d'un versement de 10 acomptes en année N et du solde en année N+1 après approbation du compte d'exploitation de l'association.

Le Maire ayant exprimé le souhait de revenir aux conditions de versement de la participation communale initialement prévues, un avenant a été rédigé par l'association des FRANCAS en ce sens.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'association des Francas du Doubs.

Cimetière - suppression de la majoration de 50 % pour les concessions en bordure d'allées

Par délibération n°65/2009 en date du 22/06/2009, les membres du Conseil Municipal ont décidé :

- de ne plus accorder de concession perpétuelle,
- de fixer les tarifs suivants :
 - * concession terrain – 50 ans (2 m2) (A): 220 €,
 - * concession terrain – 50 ans (4 m2) (B): 330 €,
 - * concession terrain trentenaire (2 m2) (C): 170 €,
 - * concession terrain trentenaire (4 m2) (D): 275 €,
- et de procéder à une majoration de 50 % sur les tarifs A, B, C, D pour les concessions en bordure d'allées centrales.

Les membres du Conseil Municipal décident de suppri-

mer la majoration de 50 % sur les tarifs A, B, C, D pour les concessions en bordure d'allées.

Signature de la nouvelle convention pour les bibliothèques municipales avec le Conseil Départemental du Doubs

Le Conseil Départemental soutient la lecture et propose un accompagnement de la Médiathèque départementale. La commune de Mamirolle est signataire d'une convention avec le Conseil Départemental, élaborée en 2008, qui permet de bénéficier de prêts de documents, d'aides techniques et de conseils, de formations destinées aux bibliothécaires.

Depuis 2008, le Département a fait évoluer les missions de la Médiathèque départementale, l'engageant, dans le cadre du programme C@P25, dans un nouveau schéma de coopération pour la lecture. Ce programme de travail initie de nouvelles collaborations qui réclament l'actualisation de la convention.

La nouvelle convention fixe, d'une part, les obligations pour les bibliothèques et, d'autre part, les préconisations pour un meilleur service public.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention pour les bibliothèques municipales avec la Présidente du Conseil Départemental du Doubs.

Signature de la convention de suivi agronomique des boues avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs – Territoire de Belfort

Le suivi agronomique des épandages de boues de la station d'épuration de Mamirolle a été confié, par convention, à la chambre Interdépartementale d'agriculture Doubs – Territoire de Belfort.

Le Maire précise que cette prestation s'élève, pour l'année 2017, à 3 228.04 € HT, soit 3 873.65 € TTC.

Cette convention, signée en 2014 pour une durée de trois ans, arrive à son terme. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention 2017-2019.

Urbanisme

Décision de PC

- SCI PIENIEK, construction d'un bâtiment de stockage de 606.55 m², accordé le 07/02/2017.

Dépôt de PC

- BENOIT GONIN Alexandre, suppression d'un abri de jardin et création d'un garage de 24.80 m².
- ARRIGONI Vincent et MIRA Delphine, construction d'une maison individuelle d'habitation de 139.10 m².

Dépôt de PC

- SCI ODAKOTAH, changement de couleur de tuiles, accordé le 08/02/2017.

Décision de DP

- BALANCHE Marc et Simone, division d'un terrain en deux lots en vue de construire, accordé le 17/02/2017.

Dépôt de DP

- FOURNERET, extension de 12 m² de la maison.
- ROUSSET Xavier, construction d'une véranda et d'un carport.
- GERARD Lionel, extension d'une maison d'habitation de 30 m².
- BULLE Pierre, construction d'un abri bois - emprise au sol: 15 m².
- SCI SCMB: création d'une ouverture en façade Nord Est et création d'un escalier extérieur.

Demande de CU opérationnel

- THOLOMIER Robert et Geneviève, rue des Oiseaux.
- CHAPOUTOT Gérard, 34 Grande Rue.

Informations diverses

Signature de la vente du terrain -SCI ODAKOTAH

Le Maire a signé, le 10 février 2017, l'acte de vente du terrain cadastré section AA n°123 situé rue du stade avec la SCI ODAKOTAH pour permettre la construction du cabinet médical.

Syndicat du plateau: heures utilisées pour la crèche et appel de cotisation 2017

Bilan 2016 de la fréquentation pour la crèche par les familles de Mamirolle :

Nombre d'enfants inscrits pour les accueils réguliers	Nombre d'heures facturées pour ces accueils réguliers	Nombre d'enfants inscrits pour des accueils occasionnels	Nombre d'heures facturées pour ces accueils occasionnels
11	9203.98	6	209

Nombre total d'enfants inscrits	Nombre total d'heures facturées	Pourcentage par commune du Plateau
17	9412.98	18.44 %

La participation de la commune de Mamirolle au budget du Syndicat d'Etude et d'Aménagement de Besançon Sud Plateau s'élève à 19583.41 €.

En avril, suite aux relevés du radar pédagogiques révélant de nombreuses infractions, des contrôles inopinés de vitesse auront lieu sur la commune...

Etat civil

Décès

- Le 28/01/2017 : Jean ETHEVENAUX, né en 1921
- Le 15/02/2017 : Marcelle SALOMON, née en 1923
- Le 03/03/2017 : Gaëtan NUCIT, né en 1928
- Le 03/03/2017 : Robert THOLOMIER, né en 1924

Info Radar

En février et mars, lorsqu'on arrivait au village depuis Le Gratteris ou Besançon, après être passé sous les quatre voies de la RN 57, on trouvait notre radar pédagogique dès qu'on empruntait la Grande Rue.

En 37 jours, 33 300 véhicules ont été enregistrés soit 900 par jour !

Parmi ces véhicules,

- 85% roulaient à moins de 55 km/h; ce qui peut se comprendre car le radar était placé juste après un virage pratiquement à 90 degrés. Merci à ces conducteurs !
- Par contre, on constate quand même 31,5% d'excès de vitesse avec un record à 112 km/h.
- Les grands excès de vitesse (affichant 20 km/h en plus de la vitesse autorisée, c'est à dire 70 km/h dans notre cas) représentent moins de 1% du nombre total des véhicules.
- 30% de ce nombre total, soit 10 000 véhicules environ correspondent à des vitesses inférieures à 70 km/h, mais verbalisables tout de même ! Cela pour mettre en garde ces 10 000 conducteurs !



Ernest Coppola

Echos du recensement

Du 19 janvier au 18 février a eu lieu le recensement de la population dans notre commune.

Les agents recenseurs ont ainsi visité 637 foyers et tiennent à exprimer leur gratitude envers les personnes qui les ont accueillies et ont accepté de répondre aux questionnaires dans les délais et avec courtoisie (car quoiqu'on en pense, cela ne tombe pas sous le sens) !

Elles remercient également les coordinateurs de la Mairie : Ernest Coppola et Christophe Manganoni ainsi que le superviseur de l'INSEE M. Bouillon, pour leur soutien en toutes circonstances, leurs encouragements et l'aide administrative très efficace qui leur a été apportée.

Cette année, vous avez été 61 % à faire le choix d'Internet pour remplir vos questionnaires et seuls 12 foyers n'ont pu être recensés (1,8 % pour 2 % au niveau national) et ce, malgré de nombreuses relances en provenance des agents et de la Mairie.

Les chiffres officiels ne tomberont qu'en janvier 2018, mais nous savons d'ores et déjà qu'ils se situeront aux alentours de 1800 habitants pour notre commune.

Rendez-Vous pour le prochain recensement en 2022 !

Pour les Agents recenseurs,
Ernest Coppola

Info Sécurité Routière

Qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un vélo, depuis le 22 mars 2017, **les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque**, selon un décret publié jeudi 22 décembre au Journal Officiel.

Signé par le premier ministre, le texte précise :

« En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent être coiffés d'un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché. » Cette mesure est destinée à « limiter les blessures graves à la tête et au visage ».

135 euros d'amende - En cas de non-respect de cette obligation, « les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés par une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe ».

En avril, les notes bourgeonnent !



Après 6 mois de cours, répétitions et stages, les élèves de l'Ecole de Musique du Plateau se produiront lors de trois concerts en avril.

Tout d'abord, à Saône le samedi 8 avril à 20h à l'Espace du Marais. Les élèves de l'ensemble de trompettes 1er cycle se joindront à ceux du Jeune Orchestre d'Harmonie (JOH) du

conservatoire du grand Besançon, pour un concert de qualité organisé par la commune de Saône en partenariat avec l'Ecole de Musique du Plateau.

La semaine suivante, les jeunes pianistes et violonistes se déplaceront à Nancray le vendredi 14 avril à 20h30 à l'Espace du Vaizot. Ils interpréteront une série de musiques de films dans une version mise en scène pour l'occasion. Dans une deuxième partie les violonistes présenteront un programme de 7 pièces qui seront accompagnées par les jeunes pianistes.

Enfin, c'est à la salle des fêtes de Mamirolle le dimanche 30 avril à 17h00 que ce mois riche en prestations musicales se conclura, avec les classes de cuivres et percussions. Elles feront partie de l'orchestre éphémère composé spécialement pour l'occasion, rassemblant des musiciens amateurs et professionnels de toute la région.

Dans le cadre de l'animation du territoire, tous les concerts sont **gratuits**, alors venez nombreux partager ces moments avec nous !



Appel à bénévoles pour bébé-livres

Bébé-livres est une activité proposée par la bibliothèque « Ma Bulle » aux enfants qui ne sont pas encore scolarisés et qui viennent accompagnés de leurs parents, nounous ou grands-parents.

Bébé-livres accueille une trentaine d'enfants et une quinzaine d'adultes. C'est un moment très attendu et très apprécié. Cela permet aux enfants de se sociabiliser un peu avant l'entrée en maternelle, mais c'est aussi un moment de rencontre pour les adultes. A bébé-livres les enfants se familiarisent avec les livres.



Bébé-livres fonctionne un mardi sur deux de 10h30 à 11h30 avec 4 bénévoles qui travaillent en binôme, Esther Sanseigne et Annie Mousson forment le premier et Adeline Verny et Aline Cuenot forment le deuxième.

Adeline et Aline, qui étaient en congé parental, ont repris le travail, depuis l'an passé pour Aline et depuis quelques semaines pour Adeline. Elles sont donc beaucoup moins disponibles. Aline arrêtera d'animer cet atelier en juin 2017 et Adeline ne pourra pas être toujours présente le mardi matin.

Nous recherchons donc des bénévoles pour venir renforcer l'équipe déjà existante. Cela ne demande pas énormément d'investissement. C'est un mardi par mois et une ou deux heures de préparation. Les animatrices prennent autant de plaisir que les enfants !

Si vous êtes intéressé(e) ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque aux horaires d'ouverture (mercredi 10h30 - 12h00, vendredi 15h00 - 17h00 et samedi 10h30 - 12h00), par mail bibliotheque.mamirolle@gmail.com ou par téléphone au 03 81 52 63 82.

Il serait dommage de ne faire plus qu'une seule séance par mois !

Peggy Ruffin,
Responsable «Ma Bulle»



Magie des échanges intergénérationnels

Une fois par mois, des bénévoles de la bibliothèque animent un atelier « **Jardin de Mémoire** ». Elles accueillent un groupe de résidents de l'EHPAD Alexis Marquiset autour d'un thème. Elles font appel aux souvenirs de chacun et chacune et leurs offrent un moment agréable hors des murs de la maison de retraite.



Pour le mois de février, le « **Jardin de Mémoire** » fut, bien entendu, placé sous le thème de l'amour mais pas que...

En effet, un groupe d'enfants des Francas travaillant sur les oiseaux est venu à la bibliothèque à la recherche de livres sur ce



sujet. Cette rencontre a donné lieu à un extraordinaire échange intergénérationnel. Petits et grands ont partagé un très bon moment.

Les grands ont lu des histoires aux petits et même une très, très, très grande personne, Paulette, qui soufflera ses 100 bougies au mois de novembre. Ce fut une expérience extraordinaire. A renouveler.

Poisson d'avril à "Ma Bulle"

Samedi 1er avril, petits et grands sont invités à la bibli pour faire un poisson d'avril ! Et ce n'est pas une blague !

Au programme

de 10h00 à 12h00

- Atelier bricolage de poissons
- Maquillage poisson

à 11h30

- Lecture d'histoires de poissons...

Animation gratuite.

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.



Enquête « Atelier d'écriture »

Pour RIRE, commençons à écrire, ensuite nous pourrons écrire !

«Ma Bulle», Bibliothèque Municipale de Mamirolle lance une consultation pour étudier, avec vous, l'éventualité de la mise en place d'un atelier d'écriture LIBRE ET GRATUIT.

Nous vous remercions de nous accorder quelques minutes pour répondre aux questions suivantes (en encerclant vos réponses) :

L'initiative vous paraît-elle intéressante ? OUI/NON

Envisageriez-vous de vous y inscrire ? OUI/NON

Une fois par mois ? OUI/NON

Deux fois par mois ? OUI /NON

En fin de journée, à partir de h

(prévoir une durée d'une heure et demi minimum).

Entourer le ou les Jour(s) préféré(s) : LUN – MAR- MER- JEU- VEN

ou SAM entre..... h et h

(hors horaires d'ouverture de la bibliothèque)

Vos remarques / Questions / Réflexions

Nos remarques

Pour que tous se sentent à l'aise et puissent s'exprimer, il nous semble important de ne pas dépasser le nombre de 8 à 10 participants par séance – tous évidemment bienveillants à l'égard de leurs collègues.

Nous pourrions ponctuellement intégrer les écrivains du cru, interagir avec les différentes associations de Mamirolle, créant du lien et partageant ainsi avec la population lectrice.... ou pas !

Vous pouvez déposer votre questionnaire à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres.

Merci beaucoup de nous avoir accordé un peu de votre temps.

Dominique Dereux, Bénévole «Ma Bulle»

Visite du village de MAMIROLLE

Le village, à cause de la « faille géologique de Mamirolle », a eu beaucoup de difficultés pour résoudre le problème de son alimentation en eau. Il s'est implanté à cet endroit pour profiter des sources situées à la lisière du mont boisé, mais quelles sources ! Dès que le soleil s'éternise, elles voient leur débit diminuer et bientôt s'évanouir.

Heureusement, les eaux d'une source située dans la plaine sont plus importantes et plus régulières. Captées et refoulées au niveau des autres, elles pouvaient redescendre sous pression dans toutes les maisons.

L'arrivée de l'eau de la Haute-Loue a supprimé tous les problèmes et a permis au village de se développer, comme en témoignent ces deux illustrations.



Plan du village en 1744

Mamirolle, à l'ubac du pli qui le domine a vu, au cours des siècles, les hommes chercher des solutions pour le franchir aisément :

toutes les voies

évitent de l'aborder de front et préfèrent allonger le parcours en le contournant par la gauche.

Tout cela pour dire que le village n'est pas gâté par la nature, mais il a su se forger une histoire intéressante grâce à quelques atouts bien à lui : la route Besançon-Pontarlier, la voie ferrée Besançon-Morteau, l'ENIL qui sait évoluer, la maison de retraite réputée, une vie associative très active, et tout un panel de célébrités locales anciennes ou actuelles.

Rendez-vous à Mamirolle le samedi 1er avril (peu d'eau, donc pas de poisson) pour la visite qui commencera à 14 h 30 devant la pharmacie, au centre de l'ancien village.

Jean Duquet,
Secrétaire du Folklore Comtois



Soutenir "Subtile Idée"



Que de chemin parcouru depuis le 30 janvier 2016 !

Souvenons-nous, le duo mamirollais voix-guitare, Adeline et Manu, nous présentait un répertoire de chansons françaises lors du concert donné à l'occasion des portes

ouvertes de la bibliothèque.



Ils ont poursuivi l'aventure...

Après avoir trouvé le nom de **Subtile Idée** pour leur duo, ils ont continué à écrire leurs propres chansons et ont élargi leur répertoire. **Subtile Idée** s'est produit sur scène une quinzaine de fois en 2016. Et à la fin des concerts, toujours la même question - « Vous avez un CD ? », et toujours la même réponse - « non, malheureusement, pas encore ! ».

C'est pourquoi, le groupe s'est décidé à franchir une nouvelle étape - l'enregistrement d'un premier CD de leurs compositions. Pour pouvoir financer ce projet, le duo a entamé une démarche de financement participatif sur la plateforme Ulule.

Comment cela fonctionne ?

Si vous désirez soutenir l'initiative, vous vous connectez sur ulule.com durant tout le mois d'avril et recherchez **subtile idée : premier CD**. Vous pouvez alors participer au financement en versant le montant que vous voulez, à partir de 5 €. Pour chaque versement, des contreparties de remerciements sont prévues.

Aussi rendez-vous sur ulule.com.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous connecter sur le site <http://subtileidee.wix.com/site> ou sur la page facebook du duo.

Menuisier de A à Z

M. Olivier Bulle est un enfant du village. Dès l'âge de 11 ans, il passe tout son temps libre et ses vacances avec son père et son grand-père dans la menuiserie familiale.



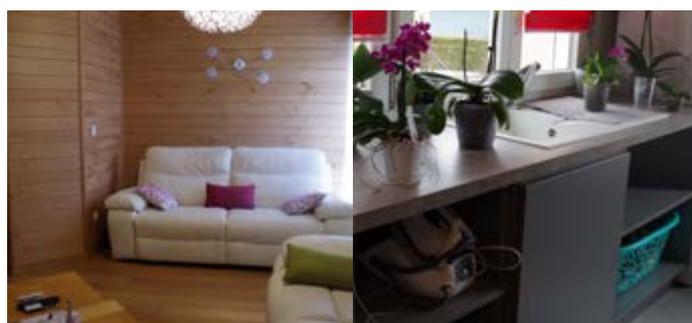
C'est son grand père, Raymond, qui construisit l'atelier derrière sa maison au «2 rue du repos». Son fils Jean-Pierre travaillait avec lui et reprit l'affaire en 1986.

Après avoir obtenu son CAP Menuiserie en 1987, Olivier les rejoint. Ensemble, ils construisent des meubles. C'est à cette période qu'Olivier créé, sur commande de la commission des arts sacrés, l'autel de l'église de Mamirolle.

En 1993, Olivier quitte la commune pour s'installer dans le sud où il exerce son métier pendant plus de 15 ans. La menuiserie familiale ferme ses portes en 2004, date à laquelle Jean-Pierre prend sa retraite.

Olivier revient à ses racines en 2012, il redonne vie à l'atelier et devient auto-entrepreneur.

Les Mamirollais et les habitants du plateau font appel à son expérience pour toute menuiserie traditionnelle ou moderne.



Travaillant seul, Olivier crée sur mesure dressing, cuisine, table et tout meuble de votre intérieur. Il aménage et rénove les pièces en lambris et parquet, isole votre maison avec un doublage extérieur, fabrique des volets et monte des terrasses...

Il choisit les arbres sur pied, qu'il abat, scie et sèche dans son entrepôt. Travaillant avec respect les bois massifs et dérivés, Olivier est un menuisier passionné perpétuant ainsi un savoir-faire ancien et familial dans notre commune.

Vous pouvez le contacter au 06 72 20 78 59.

Cécile Bourgoïn



- **01/04/17 - Animation Poisson d'Avril** Ma Bulle
10h00 - 12h00 - Bibliothèque Municipale Ma Bulle.
- **01/04/17 - Visite commentée de Mamirolle** Folklore Comtois
14h30 - Rdv à la pharmacie. Visite réalisée par Jean Duquet.
- **01/04/17 - «Il court, il court le muret»** A vos Masques
20h30-Salle des Fêtes de Mamirolle
- **01/04/17 - Traces et indices** Syndicat des Marais de Saône
Visite guidée gratuite sur réservation tél. 03 81 55 48 75
- **01/04/17 - Melting songs années 80**..... Sombr'sai Café
20h00 - Repas concert sur réservation au 03 81 55 72 76
- **01/04/17 - Gymnase de Saône** ESM Handball
13h30 - Garçons B < 11 ans / Quingey et Levier - Champ. Honneur Régional
15h45 - Filles B < 15 ans / ESBF - Champ. Honneur Régional
17h30 - Filles A < 15 ans / Jura Sud - Champ. Promotion Régional
- **02/04/17 - Gymnase de Saône** ESM Handball
10h00 - Plateau avec les collectifs < 7 ans et < 9 ans / Palente Orchamps
- **02/04/17 - Gymnase de Mamirolle** ESM Handball
14h00 - Seniors Filles C / Lure - Championnat Honneur Régional
16h00 - Seniors Garçons / Saint-Vit - Championnat Honneur Régional
- **02/04/17 - «Il court, il court le muret»** A vos Masques
15h00 - Salle des Fêtes de Mamirolle
- **07/04/17 - Promenons-nous dans les bois** La Toupie
9h00 - 11h30 - Salle du périscolaire
- **07/04/17 - Assemblée Générale Ordinaire**..... Familles Rurales
20h00 - Salle de l'Ancienne Mairie
- **08/04/17 - Grand nettoyage de Printemps** . Comité Dévltpt durable
9h00 - Rendez-vous à la Mairie
- **08/04/17 - Gymnase de Saône** ESM Handball
13h30 - Filles C < 11 ans / Val de l'Ognon et Vercel - Champ. Hon. Départem.
15h45 - Garçons A < 11 ans / Gilley et Maîche - Champ. Excel. Départemental
18h30 - Seniors Filles C / Val de l'Ognon - Champ. Honneur Régional
20h30 - Seniors Filles B / Pouilley les Vignes - Champ. Excellence Régional
- **09/04/17- Gymnase de Saône** ESM Handball
10h00 - Filles < 13 ans / Rioz - Championnat Honneur Régional
11h30 - Garçons < 13 ans / ESBM - Championnat Promotion Régional
14h00 - Filles < 18 ans / Gilley-Orchamps-Vennes - Champ. Excel. Régional
16h00 -Seniors Filles A / Palente - Championnat National 3
- **09/04/17 - Marche familiale**Comité d'Animation
Départ entre 9h 00 et 10h00 -Salle des fêtes de Mamirolle
- **11/04/16 - Chasse aux oeufs**.....Bébé-livres
10h30 - 11 h 30 - Ma Bulle - Bibliothèque Municipale
- **14/04/17 - Eveil Musical**Relais Assistantes Maternelles
9h30-11h30 - Salle du périscolaire
- **30/04/17 - Orchestre éphémère** Ecole de Musique du Plateau
17 h 00 - Salle des fêtes de Mamirolle - Concert classes cuivre et percu.

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail..... mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
Allo urgence mairie 07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin
S. Seyer - C. Manganoni
Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet

 Jeudis 6 - 13 et 27 avril
Vendredi 21 avril

 Jeudi 6 avril
Vendredi 21 avril

